

<https://www.afpen.fr/Communique-du-19-mars-des,476.html>



# Communiqué du 19 mars des organisations de psychologues du premier degré



tive - Défense et Promotion de la psychologie à l'école -  
Date de mise en ligne : vendredi 21 mars 2014

---

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de  
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

---

Suite à la loi de refondation de l'École de la République, le Ministère de l'Éducation Nationale a organisé des groupes de travaux sur les métiers. A la demande conjointe de plusieurs organisations, dont l'AFPEN, le Ministère a ouvert un **groupe de travail consacré aux psychologues du système éducatif**.

**Ce Groupe de travail** devait se tenir le 13 février dernier pour tous les psychologues de l'Education Nationale. Il a **été reporté** par le MEN afin de travailler avec les personnels d'orientation du 2nd degré ( COPSY).

En l'absence de réunion programmée concernant les psychologues du 1er degré et leur devenir en termes de statut et de recrutement, **l'AFPEN a pris l'initiative d'une rencontre regroupant les 7 organisations du premier degré demandant la mise en place d'un statut de psychologue**.

**Toutes les organisations ont répondu à l'invitation de l'AFPEN pour une réunion le 19 mars 2014 :**  
**AEPU ; AFPEN ; FFPP ; SE-UNSA ; SFP ; SNP ; SNUipp-FSU.**

**A l'issue de cette réunion les 7 organisations signataires adressent un communiqué commun au Président de la République, au Premier Ministre, au Ministre de l'Education Nationale et à la Ministre déléguée.**

Lire le Communiqué du 19 mars 2014  
en téléchargement ci-dessous